

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Relevé de conclusions - Jeudi 16 mai 2019

Présents : Mmes GAVA, Directrice et Mmes DURAND-MOIRIN et MARTIN, Directrices adjointes ; Mmes BESSE, JEAUNEAU et FARGIER ainsi que MM. VILLOTEAU et DELALE, représentants des familles ; Mme DIAS, MM. MARCHE et LE DALL, représentants des résidents ; M. ARZOUMANIAN, service civique volontaire - animation ; Mme LEJART, cadre de santé ; Mme CHATELLIER, aide-soignante PASA ; Mme LE BOLAY, psychologue ; Mme ROLLAND, aide-soignante, Mme MILLET, stagiaire.

Excusée : Mme METHEE, représentante des familles.

La séance débute à 9h00.

Mme LEJART, cadre de santé arrivée le 1^{er} avril, est présentée aux membres du C.V.S.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2018

Activité : 47 081 journées réalisées.

Récapitulatif des sorties et des entrées :

32 entrées (de plus de 85 ans) et 28 sorties (dont 1 changement d'établissement), peu de décès cette année. Une durée moyenne de séjour de 3 ans et 6 mois.

7 décès peu de temps après leur entrée (76 jours en moyenne dans l'établissement).

24 résidents sont là depuis 5 à 10 ans, 11 résidents depuis plus de 10 ans.

Le taux de sortie est de 21%, ce qui est plus faible que la moyenne nationale qui se situe entre 35% et 40%.

Répartition par âge :

Il y avait 130 résidents au 31/12/2018, 40% ont plus de 90 ans. La moyenne d'âge des résidents est de 87 ans : 87 ans pour les femmes et 83 ans pour les hommes.

La durée de présence est de 3 ans et 11 mois, ce qui est supérieur à la moyenne.

Provenance :

La majorité des résidents viennent du département d'Indre et Loire et de leur domicile.

Il y a eu une réévaluation du Pathos et de GMP fin 2018. Le PATHOS passe de 170 à 196 et le GMP de 697 à 746. Les GIR 1 et 2 (plus forts degrés de dépendance)

représentent 61%, fort taux de dépendance des résidents au sein de l'établissement, les 3 et 4, 34% et les GIR 5 et 6 seulement 5%.

Les tarifs 2019 ont augmenté de 1% et le tarif journalier est actuellement de 58,16€.

- **Point animation**

M. ARZOUMANIAN fait un rappel des activités hebdomadaires ainsi qu'un descriptif des activités du premier semestre. Il rappelle que les anniversaires sont souhaités à la fin de chaque mois et assortis d'une animation musicale.

Les grands événements du début de l'année sont :

- Le loto en février
- L'atelier photographique en avril
- Le projet de calendrier avec les soignants et les résidents
- La randonnée au profit de l'association
- Les activités intergénérationnelles comme la chasse aux œufs pour Pâques
- Le séjour à la mer pour 4 résidents de la Bourdaisière et 4 de Bléré

Il évoque les événements de juin, à savoir le 6 juin les Olympiades organisées à Bourgueil et le repas des familles le 26 juin.

Concernant les séances de médiation animale, le service animation est à la recherche d'un nouveau prestataire.

M. ARZOUMANIAN annonce la fin de sa mission pour le mois de juillet.

- **L'ouverture du nouveau PASA**

Madame MARTIN fait un bilan des coûts d'aménagement et des travaux réalisés, pour un total de 124 923€ qui correspond à l'enveloppe initiale. Une proposition de visite est faite à l'attention des représentants des familles.

Mme CHATELLIER indique que les résidents avaient « bien repérés » les nouveaux locaux surtout grâce à la porte rouge. Sa localisation permet un temps de trajet plus court et l'accès au jardin est maintenu. Les résidents sont satisfaits de ce nouveau lieu.

- **L'approche Snoezelen**

Madame LE BOLAY explique cette approche qui a pour objectif d'apaiser les douleurs, calmer les comportements agités, apporter une relation de confiance entre le résident et le soignant et augmenter la communication.

Les soignants formés apportent une attention particulière pendant les soins, ils disposent également d'une salle dédiée et équipée où ils peuvent réaliser la

stimulation ou bien en chambre à l'aide d'un chariot mobile. Un groupe ressources commence à se mettre en place pour échanger sur cette pratique. Il y a environ 30 soignants formés à cette approche.

Quelques séances ont eu lieu en chambre, la mise en place de la salle Snoezelen est en cours. Des plages horaires dédiées consacrées à l'accompagnement des résidents seront prochainement instaurées.

- Projet Bien-être, socio-esthétique

Madame ROLLAND présente son projet d'atelier bien-être par l'esthétique qui sera mis en place début juin 2019. Ce projet passe par des massages et des soins corporels pour installer une relation de confiance, un moment de détente et de plaisir pour tous les résidents.

Cette action se déroulera le vendredi pendant 2h, entre ½ h et ¾ h par personne soit en chambre soit dans le salon de coiffure et un bilan sera réalisé à la fin des séances. Ce projet s'inscrit dans une valorisation de la personne âgée comme le PASA ou les animations, le but est de partager des émotions et de créer un temps d'échange informel.

Madame GAVA précise qu'il s'inscrit également dans une approche non-médicamenteuse et une volonté de réduire la prise de médicaments.

- Questions des représentants du C.V.S

Les représentants des résidents expriment une volonté d'avoir plus de chaises à l'entrée de la salle à manger et du petit salon en rez-de-jardin ainsi que des décorations dans les couloirs.

L'association veut participer à l'achat de mobilier extérieur et de voiles d'ombrage au niveau de l'entrée.

Les repas

M. VILLOTEAU remarque des petites améliorations dans la qualité des repas mais déplore des irrégularités. La soupe reste froide et trop liquide. Selon lui, le gaspillage reste important du fait de la mauvaise qualité et / ou de la mauvaise préparation des plats.

Il y a des problèmes d'assaisonnement et de présentation dans l'assiette, Mmes CHATELLIER et ROLLAND répondent que les résidents ne doivent pas hésiter à demander au personnel présents les condiments qui sont proposés ou que le personnel réchauffe les assiettes au micro-ondes.

Mme BESSE fait remarquer que la vaisselle n'est pas toujours propre.

Mme LEJART indique que des groupes de travail sont mis en place pour améliorer la qualité de la prestation hôtelière suite à l'audit du gaspillage alimentaire.

Mme MARTIN ajoute que cet audit, mené au printemps, a permis d'élaborer des pistes de travail pour améliorer la qualité des repas. Les économies générées par la lutte contre le gaspillage alimentaire pourront être réinjectées dans l'achat de produits de meilleure qualité.

Les douches

Mme FARGIER voudrait que sa mère ait une douche tous les matins. Mme LE BOLAY lui indique qu'un Projet de Vie Individualisé est mis en place auprès de chaque résident pour connaître leurs attentes et leurs volontés.

À cette remarque, il est répondu que toutes les semaines, les projets de vie individualisés des résidents sont discutés en équipe. Les personnels soignants recueillent, dans la mesure du possible les souhaits des résidents et apportent des idées pour y répondre.

Mme FARGIER regrette l'absence de report de douche quand celle-ci est programmée un jour férié.

Mme GAVA indique que la question de la fréquence des douches est une réflexion à mener dans nos établissements. Aujourd'hui, la règle est d'une douche par semaine, dans un avenir très proche, il faudra pouvoir répondre à une demande plus conforme aux attentes des personnes accueillies, à savoir 2 voire 3 à 4 douches par semaine.

Il faut néanmoins tenir compte du temps que prend une douche : le temps de mobiliser la personne, le temps de la laver et de la rhabiller représente plus de 30 minutes et non 10 comme certains pourraient l'imaginer.

Il est remonté qu'il manque parfois de papier toilette, gant, serviette... dans les salles de bain.

Les représentants voudraient que des référents pour chaque résident soient à nouveau mis en place ainsi qu'une fiche de ménage dans les chambres.

Fin de séance à 12H45